



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES CLUBS

Samedi 23 Novembre 2019 à 09H00

**Salle des délibérations de l'ancien de l'ancien
Conseil Général Haute-Corse (Préfecture)**

L'assemblée Générale Ordinaire des Clubs s'est tenue le Samedi 29 Novembre 2019 à la Salle des délibérations de l'ancien Conseil Général de la Haute-Corse (Préfecture) à partir de 09H00.

Le Comité Directeur était composé de mesdames et messieurs :

- MORACCHINI Jean René, Président
- BASTERI Dominique, Président Délégué
- SERPAGGI Philippe, Vice-Président
- SORBARA Michel, Vice-Président
- MAGGIANI François, Secrétaire Général
- PETTINATO Joseph, Secrétaire Général Adjoint
- PROFIZI Patrick, Trésorier
- AIROLA Jean Luc
- CASANOVA François
- GARDELLA Sandra
- GRASSI Didier
- MARIOTTI Pierre
- PELE Cédric
- PERFETTI Jean Claude
- PERI Jeanne
- RISTERUCCI Franck

Excusés :

- Dr ANTONINI Danielle
- EMMANUELLI Antoine (Vice-Président)

Assistent :

- M. SIMEONI Gilles, Président de l'Exécutif
- M. NINU Marc (Commissaire aux Comptes)
- M. LAWNICZAK Jean-Marie (Président Amicale Nationale des Educateurs)
- M. LUCCHINI Stéphane (Architecte Siège Ligue)
- M. SALADINI David, Directeur Administratif
- MM FONTANA Pierre et GAGLIARDI Nicolas (Conseillers Techniques Régionaux)
- Mmes OLMETA Marie-Ange ; LUCCIONI Stéphanie - LODI Ginette et M. BERNARDI Jean-François (Secrétaires L.C.F.)

ORDRE DU JOUR

- Appel des délégués
- Allocutions du Président et personnalités présentes
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 Octobre 2018
- Rapport moral → Secrétaire Général, Francis MAGGIANI
- Rapport financier → Trésorier, Patrick PROFIZI
- Intervention du Commissaire aux Comptes → Marc NINU
- Approbation des Comptes par l'Assemblée
- Budget Prévisionnel → Patrick PROFIZI
- Approbation du Budget par l'Assemblée
- Election d'un membre du Comité Directeur
- Modification des règlements
- Interpellations, Questions diverses et Vœux

NORD

Clubs Libres Présents :

SC BASTIA (BASTIANI Ange) - USC CORTENAIS (PIERI) - EF BASTIAISE (NEGRONI Jean Luc) – AS CASINCA (PAOLI Pascal) – AS ANTISANTI (GENOUX TRISTANI Grégory) - AJ BIGUGLIA (SAULI Charles) – AS FURIANI AGLIANI (GIANNETTINI Jean François) – FC COSTA VERDE (BENEDETTI Charles) - FC BASTIA BORGO (PAOLACCI Ange) – FC ORIENTE (LUCIANI Dominique) - US GHISONACCIA (ANDREANI Antoine) – ASC PIEVE DI LOTA (FITY Serge) - PRUNELLI FC (ANDREANI Antoine) – AS STA REPARATA (ANTONI Olivier) - NEBBIU CD (GALEAZZI Claude) – GALLIA CL (PERI Jeanne) – JS MONTICELLO (LECLAIRE Michel) - ESPOIR CB SUD (MARIOTTI Pierre) – FC BALAGNE (MARIOTTI Pierre)

Clubs Libres Absents :

AS CAPI CORSU – FC U NIOLU – ORSU OMESSINCU – AS VENACO

Clubs Vétérans Présents :

GFCBL (POLETTI Dominique) – FC BEVINCU (BATTESTI André) – OL. PTE LECCIA SUPER U (NEGRONI Jean-Luc) – AS HOSPITALIERE BASTIA (FRANCESCHINI Nicolas) – RC PTE LECCIA (PIERI) – SC FINANCES (LONGO Guillaume) – FC IGESA (BATTESTI André) – CHEMIN DE FER CORSE (TUDISCO François Michel) – FC BASTIA ERBAJOLO (FRATANI Julien) – STA MARIA MANDRIALE (MAZZOTTI)

Clubs Vétérans Absents :

AS CONSULAIRE 2B – SC FANGO – ASPEN – US TOGA - I STORTI DI U BALLO – BRANDO FC – CONSERVERIE CASATORRA - AS DI SPENGHJIFOGHI – AS POLICE BASTIA

Clubs Futsal Présents :

BASTIA AGGLOMERATION (GRAZIANI Antoine) – BASTIA CENTRE FUTSAL (RIBEIRO DE AZEVEDO Roberto) – A. GHJUVENTU BASTIA (CASANOVA Marc)

Club Futsal Absent :

USJ FURIANI

SUD

Clubs Libres Présents :

AC AJACCIO (RISTERUCCI Franck) – AS PORTO VECCHIO (ANTONETTI Jean-Pierre) – JS BONIFACIO (DISIMONE J.P. / LONGO Régis) - JSA 5EME CANTON (GARDELLA Sandra) – SC BOCOGNANO (RISTERUCCI Franck) – SUD FC (MARCHI Yves) – FC ECCICA SUARELLA (ETTORI SANTONI Sandra) – FC BASTELICACCIA (PAOLI Pascal) - GFCA (PETTINATO Joseph) - AFA FA (PAOLI Philippe) – JO SARTENE (LUCCHINI Stéphane) – AS ALATA FOOTBALL (CABELLA Hector)

Clubs Libres Absents :

AS CARGESE – CA PROPRIANO – ASC CANNES – US VICO – AS PIETROSELLA – RC AJACCIO – ENT.GALLIA SALINES

Clubs Vétérans Présents :

ASCE EQUIPEMENTS SUD (MANUELLI René)

Clubs Vétérans Absents :

CA UNIFIE – AS CCI AJACCIO – AMS AIR FRANCE – AMS AIR FRANCE – ACADEMIE SPORTS AJACCIO - AFA RC – AJACCIO FUTEVOLEI – PORTICCIO FOOT VOLLEY

Clubs Foot/Entreprise Présents :

AS ENTREPRISES OCANAISES (SERPAGGI Philippe) – AS CALCATOGGIO (GARDELLA Sandra) – AS DI A SOCCIA (GARDELLA Sandra)

Clubs Foot/Entreprise Absents :

AS PIETROSELLA - US COM. BASTELICA – AS ACQUALONGA – SAPEURS POMPIERS CORSE DU SUD – FC VICTORIA – GRANACE FC – AS AIACCINU

Clubs Futsal Absents:

JARDIN DE L'EMPEREUR – JS BONIFACIO FUTSAL BADMINTON – FC PORTO VECCHIO – ASM D'AJACCIO

Nombre Total des Voix : 349 voix

Voix exprimées : 243 voix

Quorum : 116 voix

Le quorum étant atteint (un tiers des voix soit : 116 voix) le Secrétaire Général de la Ligue M. MAGGIANI François déclare l'Assemblée ouverte.

ALLOCUTION DU PRESIDENT ET DES PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur le Président du conseil exécutif de la collectivité de Corse,
Monsieur le représentant du maire de Bastia,
Mesdames Messieurs,

Je remercie Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité de Corse, pour la mise à disposition, une fois de plus, de cette magnifique salle.

Un rapport moral complet vous sera présenté par notre Secrétaire Général et je soulignerai donc simplement quelques événements marquants de la saison écoulée.

Concernant notre championnat régional, la modification des règlements du classement du R1 sur les six derniers a porté ses fruits, mais tout n'est pas réglé pour autant et la solution ne peut venir que des responsables de clubs.

J'ajoute que si toutes les rencontres sont disputées de la première à la dernière journée, avec la même volonté de vaincre, on évitera peut-être des conflits et des recours en fin de saison.

On peut comprendre qu'un club contestataire aille au bout des procédures, mais hélas le « juridique » s'immisce de plus en plus dans nos compétitions, à tous les niveaux et dans toutes les Ligues.

Je reviendrai au cours de cette assemblée sur certains points relatifs aux recours, mais je tiens tout d'abord à exprimer ma solidarité envers les membres de nos Commissions qui œuvrent en toute impartialité et transparence au service de notre football et je les en remercie.

J'assume bien évidemment les décisions prises et je précise que si la Ligue est au service de tous, elle ne se discréditera pas pour un club, surtout en pure perte.

Je partage la volonté des clubs d'accéder au niveau supérieur, mais il ne faut pas oublier que l'une de nos priorités est axée sur les jeunes et j'en appelle à une prise de conscience collective.

L'année dernière nous avons supprimé la Coupe de Corse U11, aujourd'hui,

la Coupe de Corse U13 et les compétitions de jeunes posent de plus en plus de problèmes, à cause de l'irresponsabilité de certains parents et d'une minorité d'éducateurs.

Nous ferons les efforts nécessaires par la prévention et s'il le faut, la sanction pour y remédier.

De plus, nous étofferons notre équipe technique régionale avec le recrutement au 1er janvier d'un Conseiller Technique Départemental, qui accompagnera nos deux CTR dans leurs missions principales et pour le développement du football diversifié et du football féminin.

Notre Pôle Espoir a fêté son vingtième anniversaire et il a le mérite de préformer des jeunes de treize ans, issus uniquement des clubs régionaux et cet exemple devrait être suivi, car seule la formation nous permettra de survivre au niveau national, où il nous est impossible de rivaliser avec le football business.

Je regrette bien évidemment les incidents et les agressions envers le corps arbitral et je confirme la bonne gestion de l'arbitrage par notre Commission régionale et je vous demande de l'aider dans le domaine de la protection et du recrutement.

Le projet majeur de cette mandature, résidait dans la construction de notre siège et je dirai simplement que, nous avons fait ce que nous avons dit que nous ferions.

Nous sommes enfin dans nos murs et nous offrons à nos salariés et nos bénévoles les conditions de travail qui leur sont dues.

Il convient maintenant d'acquérir un local à Ajaccio, afin d'en finir avec les problèmes immobiliers et de consacrer le maximum de notre énergie et de nos ressources financières au football.

Notre sport, est très médiatisé et souvent pointé du doigt, avec de plus les dérives liées aux réseaux sociaux qui n'épargnent personne et nous devons redoubler de prudence pour le respect des personnes physiques et morales, en évitant de véhiculer des informations souvent sans fondement.

Le football comme d'autres sports est un vecteur d'intégration, d'insertion sociale et attire beaucoup de jeunes ; il reste le sport numéro un en France et sur notre île et le nombre de licenciés est en progression constante, grâce à l'effort, l'implication et la disponibilité de vous tous, dirigeants, éducateurs et bénévoles, sans lesquels rien n'est possible.

Si certains footballeurs accèdent au plus haut niveau, on ne doit pas oublier que le football amateur est le fournisseur du football professionnel.

Pour tout ce que vous faites et pour le plaisir que vous donnez à nos enfants, pour lesquels le football est avant tout un jeu.

Merci et bonne assemblée !!

Le Président Jean-René MORACCHINI passe la parole à M. Gilles SIMEONI, Président De l'Exécutif

M. Le Président

Salute a tutti,

J' ai tenu à être présent,

Je tenais à vous dire que c' est une Assemblée qui je pense confirmera la trajectoire d' ensemble qui est donnée avec une grande rigueur et un grand professionnalisme et puis aussi une histoire qui est ancienne, souvent glorieuse quelques fois douloureuse ; un football on le sait qui est indissociable de ce qu' est cette île.

Je tenais à vous apporter mon soutien total pour toutes les actions que vous avez menées et vous menez depuis des décennies dans toutes les régions de Corse et dans tous les clubs et puis pour le travail mené au quotidien par tous ces dirigeants, et bénévoles.

Il n' est pas besoin d' insister sur l' aspect économique, social, culturel et sur le lien qui est cultivé grâce au sport en général, grâce au football en particulier, donc pour toutes ces raisons, merci, merci pour ce que vous faites, merci pour ce que vous êtes et soyez assurés nous serons autant que nécessaire à vos côtés pour vous accompagner, et pour vous soutenir et que notre confiance est totale.

A ringrazziavi !

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU 27 OCTOBRE 2018

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL ⇒ François MAGGIANI

Le Secrétaire Général de la Ligue François MAGGIANI fait un bref rappel de son rapport moral en soulignant plusieurs points :

- Championnats Nationaux U19 et U17
- Coupe du Monde Féminine
- Nouveaux Locaux de la Ligue
- Regrettables incidents au Festival U13
- Péripéties avec les procédures devant le Tribunal Administratif
- Formation des dirigeants
- Pôle Espoir Ajaccio
- Une reprise en hausse de nos effectifs licenciés

Et demande quelques instants de recueillement en mémoire de tous les disparus qui ont consacré une grande partie de leur vie au football corse.

REMISE DU PRIX GABY ROBERT

- M. Paul-Gérard SAVELLI, Président de l'Amicale des Educateurs du Football Corses reçoit le prix Gaby ROBERT des mains de M. Jean-Marie LAWNICZAK, Président de l'Amicale Nationale des Educateurs

Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de me présenter devant vous aujourd' hui pour vous présenter une action novatrice mise en place par l' Amicale Nationale des Educateurs de Football.

Cette action a pour objectifs prioritaires d' aider les Amicales Départementales à se structurer mais aussi de valoriser et labelliser les amicales dynamiques et innovantes.

Au regard de l' investissement conséquent des membres du Comité Directeur de l' Amicale des Educateurs Corse et à l' excellent travail réalisé au quotidien en direction des éducateurs et de leur secteur, nous voulons mettre en valeur cette association.

Ainsi, après avoir reçu un dossier complet relatif à leur fonctionnement et à l' ensemble de leurs actions d' animation, le jury en charge du « Prix Gaby ROBERT » a décidé de leur accorder cette distinction.

Cette valorisation nationale signifie que cette association est correctement structurée, qu' elle est dynamique, qu' elle met beaucoup d' énergie au quotidien pour accompagner au mieux les éducateurs amicalistes Corses en appui des actions techniques de votre Ligue.

J' ai donc l' immense plaisir de remettre au Président de l' Amicale des Educateurs Corses le prix Gaby ROBERT 2019, la 1ère Amicale à être récompenser.

Toutes mes félicitations à son Président Paul-Gérard SAVELLI.

- Paul-Gérard SAVELLI remercie le Président de l'Amicale Nationale et explique les projets menés ces deux dernières années.

On se connaît tous et tout le monde connaît l' Amicale des Educateurs, elle est là pour essayer d' aider les éducateurs et elle est là aussi pour avoir des projets innovants.

Elle peut aussi initier des activités et donner des idées aux éducateurs, aux clubs, aux dirigeants, aux présidents, pour dire que le football n' est pas simplement que le jeu. Il fait partie d' un moteur social et les gamins sont souvent mieux éduquer que ceux qui ne font pas de sports et qui ne sont pas dans des clubs.

Nous avons installé dans chaque stade un panneau qui ne va pas révolutionner le monde du football mais qui peut peut-être, en rentrant sur le stade, en l' ayant sous les yeux peut sensibiliser tout le monde, éducateurs, parents etc ...

Nous avons eu depuis 2 ans l' aide de la Direction des Sports et de la D.I.C.R.A. (Délégation Inter Ministérielle à la Lutte contre l' homophobie, le Racisme et l' Antisémitisme) qui nous ont aidé à financer non seulement les panneaux mais nous ont aussi aider à réaliser un clip vidéo dont mon ami Jean-Pierre CRISTOFARI a fait les paroles, qui a été diffusé dans toutes les Ligues et en plusieurs langues afin de promouvoir les valeurs du football regroupés dans le mot PRETS : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité ...

C' est pour moi ce qui caractérise le football chez les tous petits.

Merci Jean-Marie pour l' accueil que vous avez fait à nos projets, on continuera à travailler.

Je dis simplement aux éducateurs et dirigeants qu' ils doivent comprendre que le football est avant tout le moyen d' éduquer nos enfants.

LANCEMENT DU CLIP

RAPPORT FINANCIER ⇒ PATRICK PROFIZI

Le trésorier Patrick PROFIZI présente le bilan et le Compte de Résultat.

Quelques explications sont données :

- Gestion saine et au plus juste, avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.
- Dépenses maîtrisées malgré un chèque d'un montant jamais établi par la Ligue pour la construction du siège.

Jean-René MORACCHINI, Président de la Ligue, tient à préciser certains points :

- Un excédent de 80 000 euros, justifié en partie par la baisse des charges salariales.
- Le Pôle Espoir est financé entièrement par la F.F.F. et n'impacte en aucun cas les clubs. Il est autonome et fonctionne très bien en répondant au cahier des charges.
- La construction du siège a été indolore pour les clubs, en respectant les conditions d'attribution des marchés et le financement prévu, avec la satisfaction réciproque des entreprises et de la Ligue.

Dans le cadre de l'emprunt de 450 000 euros nécessaire à la construction, le montant de l'échéance est de 2 283.55 euros, bien inférieur au loyer actuel, pour le double de surface.

L'implication quotidienne de Michel SORBARA, dans le suivi des travaux, est à souligner.

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES → MARC NINU

M. Marc NINU Commissaire aux Comptes fait lecture du rapport.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CORSE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Adoptés à l'unanimité

- En sa qualité de Président de la Commission Régionale de Contrôle et Gestion des Clubs, M. Marc NINU rappelle aux clubs de Nat. 3 et Régional 1 qu'ils ont obligation d'envoyer leurs comptes clôturés au 30/06/2019

BUDGET PREVISIONNEL → PATRICK PROFIZI

M. Patrick PROFIZI Trésorier de la Ligue, précise que le Budget Prévisionnel reste stable et qu'il n'est prévu aucune dépense superflue et aucune augmentation pour les clubs.

Adopté à l'unanimité.

ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Le Président de la Ligue propose la candidature d'Antoine ROMBALDI et le présente à l'assemblée ; il est membre de plusieurs Commissions : CR Contrôles Mutations / CR Calendriers Compétitions Homologation / CR Contrôle Clubs.

Fait un rappel rapide de la procédure des votes ; précise qu'il n'y aura pas de deuxième tour et que le candidat doit obtenir la majorité pour être élu, sinon le poste restera vacant jusqu'à la prochaine Assemblée.

M. Francis MAGGIANI, Secrétaire Général de la Ligue appelle les clubs aux urnes.

Après s'être assuré du vote de tous les délégués, le président déclare le scrutin clos et annonce qu'il va être procédé au dépouillement.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales
se retire pour le dépouillement.

**Le Président de la Commission de Surveillance des Opérations
Electorales Marc-Antoine LUCA annonce les résultats :**

- 46 clubs votants : **244 VOIX**

POUR : **174 VOIX**

CONTRE : **58 VOIX**

NUL : **12 VOIX**

M. ROMBALDI Antoine est élu, il intègre le Comité Directeur.

MODIFICATION REGLEMENT

Règlement Particulier des Compétitions :

Coupe de Corse Article 1 : prise d'effet immédiate

« La Coupe de Corse est ouverte à tous les clubs de l'île. Les engagements sont obligatoires aux clubs seniors disputant les championnats régionaux et devront être effectués sur Footclub avant le 15 Juillet, le règlement des droits d'engagements devra parvenir à la Ligue.

Si un club engage son équipe, évoluant en Championnat de N1, N2 ou N3, les joueurs ne peuvent pas purger leur sanction pour le Championnat Régional. »

Jean-René MORACCHINI explique que c'est une mise à jour du règlement de la F.F.F. et qu'il est non soumis au vote.

Mesures incitatives pour le Plan de Développement Futsal pour la Saison 2020 / 2021

- Obligation vis-à-vis du Statut des Jeunes niveau régional

Si un club libre engage une équipe U14 Futsal, cette équipe compte pour les obligations du Statut des Jeunes (sous réserve que le nombre de clubs engagés permette à la Ligue l'organisation d'une compétition).

- Explications de M. Pierre FONTANA, CTR :

Cette mesure a un triple objectif :

- Mise en règle du Statut des Jeunes
- Sensibiliser et développer le futsal
- Sélection au Pôle France

- Interventions de :

Jean-Luc NEGRONI (EFB) : demande le nombre minimum de joueurs pour composer une équipe ?

Dominique LUCIANI Dominique (ORIENTE) : rappelle le manque de stades

Alphonse (MUZY Alphonse (SUD FC) : demande le nombre de clubs pour un championnat ?

Régis LONGO Régis (BONIFACIO) : risque de diminuer l'effectif U11 si les enfants prennent plaisir au Futsal

Pierre FONTANA : précise la nécessité d'avoir un minimum de 8 joueurs, que le Futsal se pratique sur des terrains de hand.

De plus un championnat de 8 clubs avec 14 rencontres est nécessaire.

Pour les stades, il convient de se rapprocher des collectivités.

Jean-René MORACCHINI rappelle que ce n'est pas une obligation, mais une possibilité supplémentaire pour les clubs, afin d'être en règle avec le Statut des Jeunes.

Adoptés à l'unanimité

- A l'étude la diffusion des matchs de Régional 1 sur internet et smartphones via « Sporttotal ».

SPORTTOTAL est une plateforme de diffusion de streaming vidéo d'origine Allemande.

Spécialisée dans le sport amateur et notamment le football. Elle est présente depuis plusieurs années en Allemagne et dispose de 540 caméras Outre-Rhin et environ 10 000 matchs déjà diffusés. Elle s'est développée à l'international et a signé son 1^{er} contrat en France avec la Ligue du Grand Est de Football et depuis le 24 Août diffuse toutes les semaines les 21 matchs de championnat en Régionale 1, donc 42 clubs sont équipés.

Le principe est simple : diffuser les matchs en direct sur internet avec possibilité de récupérer les vidéos pour le staff technique ; peut aussi apporter de la visibilité aux clubs, partager sur les réseaux sociaux et attirer de nouveaux partenaires avec une exposition publicitaire.

- M. Jean-René MORACCHINI reprend la parole :

- Apporte quelques éclaircissements sur cette nouvelle expérience et précise qu'il a contacté la Ligue du Grand Est, qui a fait part de son entière satisfaction.

Une réunion sera prochainement organisée à la Ligue avec les représentants des clubs et des propriétaires des installations, en présence de Sporttotal.

- Communication de la part de la Mission Locale qui souhaite être partenaire avec la Ligue dans le but de concilier l'éducation sportive avec l'insertion professionnelle des jeunes. Des informations complémentaires seront envoyées à tous les clubs.

- Rappelle le règlement du championnat de National 3, né de la fusion des Ligues, avec une gestion par les Ligues, à l'exception du « Corse Méditerranée », en insistant sur les conditions de rétrogradation en Régional 1.

- Eventualité d'un Championnat National 3 Corse ; il convient tout d'abord de tenir compte de toutes les obligations imposées aux clubs de toutes catégories et à la Ligue, avant d'engager la moindre discussion avec la Fédération.

- Rappelle le règlement concernant la prochaine Assemblée Générale Elective qui sera organisée selon un scrutin de liste, conformément aux statuts, pour le renouvellement de l'ensemble du Comité Directeur.

- Informe l'assemblée que suite au vote lors de l'assemblée générale de novembre 2017, validant la construction du nouveau siège de la LCF sur la commune de Furiani, le changement d'adresse devient effectif. Le siège de la LCF se situe donc : Rue Claude PAP Lieu-dit VOLPAJO 20600 Furiani

REMISE DES TROPHEES

CHAMPION U13 : SC BASTIA (Dominique BASTERI remet le trophée à Marc -Antoine LUCA)

CHAMPION U14 R5 : ASC PIEVE DI LOTA (Dominique BASTERI remet le trophée à Serge FITY)

CHAMPION U14 R2 : ENT. GHISONACCIA PRUNELLI (Dominique BASTERI remet le trophée à Antoine ANDREANI)

CHAMPION U14 R1 : AC AJACCIO (Dominique BASTERI remet le trophée à Franck RISTERUCCI)

CHAMPION U14 R4 : AS STA REPARATA (absent)

CHAMPION U14 R3 : GALLIA CL (absent)

Une dotation NIKE pour les clubs de R1 est à disposition à la Ligue.

Les clubs bénéficient de 10 ballons pour les garçons et 8 ballons pour les filles.

L'Ordre du Jour étant épuisé, Le Président de la Ligue Corse de Football Jean-René MORACCHINI décide de clore cette Assemblée et invite l'assistance à un buffet.

